

SOUTENANCE DE THESE DE DOCTORAT D'ETHNOLOGIE

Université Paris Descartes – ED 180, Sciences Humaines et Sociales – UMR 196 Ceped

PROTECTION DE L'ENFANCE ET REGULATION SOCIALE EN COLOMBIE. ETHNOLOGIE DES FOYERS COMMUNAUTAIRES A CIUDAD BOLIVAR (BOGOTA)

Par Susana BORDA CARULLA

Dirigée par Doris BONNET, Directrice de recherche émérite en anthropologie, IRD

Vendredi 13 novembre 2015 à 14h00

Salle de réunion F.673 – Sorbonne
Galerie Gerson – escalier G2, 1^{er} étage
1, rue Victor Cousin – 75005 Paris

Devant un jury composé de :

Doris BONNET, Directrice de recherche émérite en anthropologie, IRD

Étienne GÉRARD, Directeur de recherche en sociologie, IRD

Karl HANSON, Professeur ordinaire en droit public, Université de Genève

Odile HOFFMANN, Directrice de recherche en géographie, IRD

Véronique PACHE HUBER, Professeure associée à la chaire d'anthropologie sociale, Université de Fribourg

Protection de l'enfance et régulation sociale en Colombie.

Ethnologie des foyers communautaires à Ciudad Bolívar (Bogotá)

Résumé : Les *foyers communautaires* sont des crèches cogérées par l'État colombien et par la communauté, fonctionnant au sein de maisons de famille dans les quartiers vulnérables des grandes villes colombiennes depuis les années 1980. La maîtresse de maison prend en charge une quinzaine d'enfants et devient ainsi *mère communautaire*, et les ressources mises à disposition par l'État sont gérées par des associations regroupant une vingtaine de *foyers communautaires*. Cette thèse étudie à la fois l'évolution des *foyers communautaires* sur la scène publique et la vie quotidienne des membres d'une association de bénéficiaires du programme. L'auteure combine l'étude d'un corpus de normes juridiques régissant le fonctionnement des *foyers communautaires* et une ethnographie menée dans un quartier défavorisé de la périphérie sud de Bogotá.

À l'aide de la théorie de la régulation sociale, l'analyse met en lumière la place centrale qu'ont occupé les *foyers communautaires* dans le processus de construction de la nation colombienne : au sein d'une société traversée par une guerre intestine, la protection de l'enfance est érigée en moteur d'intégration nationale, en valeur morale suprême et en levier de développement social. La traduction en droit interne du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant, issu du droit international, facilite l'institutionnalisation de ces valeurs. Or, au nom de ces derniers, les droits fondamentaux des *mères communautaires* –qui ont un statut de bénévoles et non pas d'employées– sont négligés par l'État : les *mères communautaires* se mobilisent afin de revendiquer leurs droits et obtiennent des résultats probants. Les mécanismes de *l'empowerment* de ces femmes autour des activités quotidiennes de prise en charge des enfants, ainsi que les effets imprévus du programme sur le terrain, sont mis en lumière. Les valeurs associées à la protection de l'enfant apparaissent ainsi comme étant le socle et le moteur de *l'empowerment* de deux acteurs sociaux antagonistes : l'État colombien et les *mères communautaires*.

La mise en évidence de ce dispositif, ainsi que de son ancrage global, se veut une contribution méthodologique à l'anthropologie et à la sociologie de l'enfance contemporaines. La thèse nourrit également les débats au sein du champ juridique autour du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant.